



ACADÉMIE
DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

Indicateurs de résultats des collèges – Année scolaire 2022-2023

SOMMAIRE

I. INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES (IVAC)	3
LES INDICATEURS RETENUS	3
II. PERFORMANCE CROISÉE DES COLLÈGES DNB 2022	5
ACADÉMIE DE REIMS	6
ARDENNES	7
AUBE	8
MARNE	9
HAUTE-MARNE	10
III. FOCUS SUR QUELQUES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE	11
ARDENNES	11
AUBE	11
MARNE	11
HAUTE-MARNE	11

I. INDICATEURS DE VALEUR AJOUTÉE DES COLLÈGES (IVAC)

Depuis de nombreuses années, les lycées bénéficient d'indicateurs de valeur ajoutée, les IVAL, pour mesurer leur performance en termes d'accès au baccalauréat. Le ministère s'est fixé l'objectif de construire le même type d'indicateurs pour les collèges : les indicateurs de valeur ajoutée des collèges, les IVAC.

Il s'agit d'**aller plus loin que le simple taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)**, en tenant compte des disparités importantes de recrutement entre les collèges en termes de profils scolaires et socio-économiques.

L'objectif est de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale de façon transparente et plus juste que via la publication des simples taux de réussite au DNB.

Il s'agit également de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants des éléments de réflexion en leur fournissant un retour sur les actions des collèges où ils travaillent et contribuer ainsi à enrichir l'autoévaluation et donc les échanges au sein des établissements.

LES INDICATEURS RETENUS

Les quatre indicateurs retenus proposent des approches différents et complémentaires des résultats des collèges. Ils sont publiés pour tous les collèges publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au DNB rapporte le nombre d'élèves du collège reçus au brevet au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

La note moyenne aux épreuves écrites du DNB donne la note moyenne aux épreuves écrites de français, mathématiques, sciences et histoire-géographie des élèves de l'établissement.

Le taux d'accès de la 6^e à la 3^e évalue, pour un élève de sixième, la probabilité qu'il accède en classe de troisième en restant dans le collège, quel que soit le nombre d'années nécessaire. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le collège et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements.

En revanche, les élèves qui ont dû quitter le collège – à l'exception des déménagements – sont considérés, du point de vue de l'indicateur, comme des élèves que le collège n'a pas pu conduire jusqu'en classe de troisième.

La part d'élèves présents au DNB mesure la proportion des élèves de troisième présents aux épreuves écrites dans chaque collège. Il est décliné pour différents profils d'élèves :

- Part des élèves de 3ème « ordinaire » présents aux épreuves de la série générale du brevet ;
- Part des élèves de 3ème « ordinaire » présents aux épreuves de la série professionnelle du brevet ;
- Part des élèves de 3ème Segpa présents aux épreuves du brevet.

Cet indicateur permet d'apprécier la capacité d'un établissement à présenter l'ensemble de ses élèves au brevet.

II. PERFORMANCE CROISÉE DES COLLÈGES DNB 2022

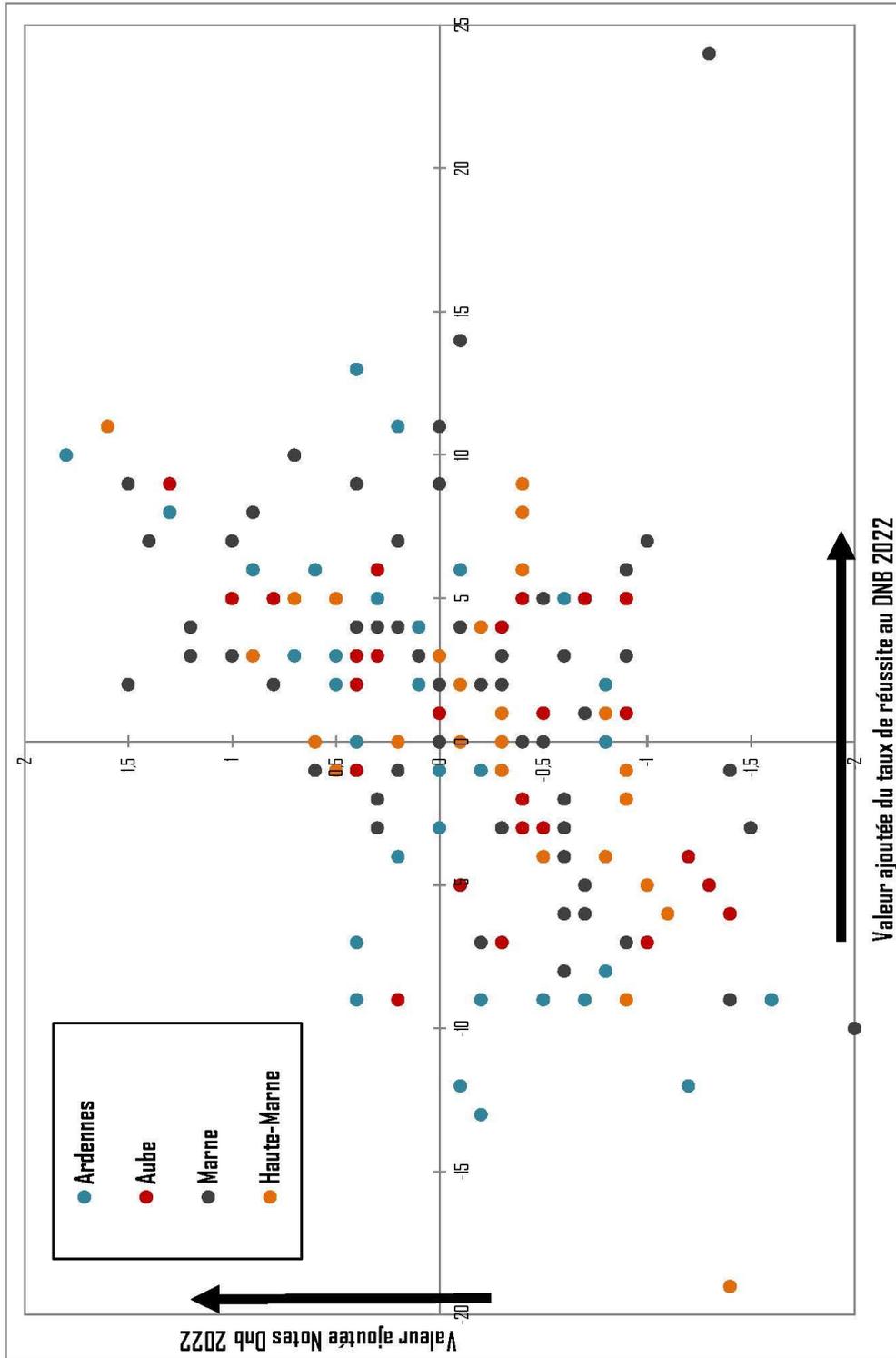
Les nuages de points représentés sur les pages suivantes décrivent d'abord l'ensemble des collèges de l'académie puis, pour une meilleure visibilité, les déclinent par département.

Les collèges présents sur la droite du cadran sont ceux ayant une valeur ajoutée positive sur la réussite des élèves à l'examen du DNB, c'est-à-dire que leur taux de réussite en 2022 a été supérieur à l'attendu.

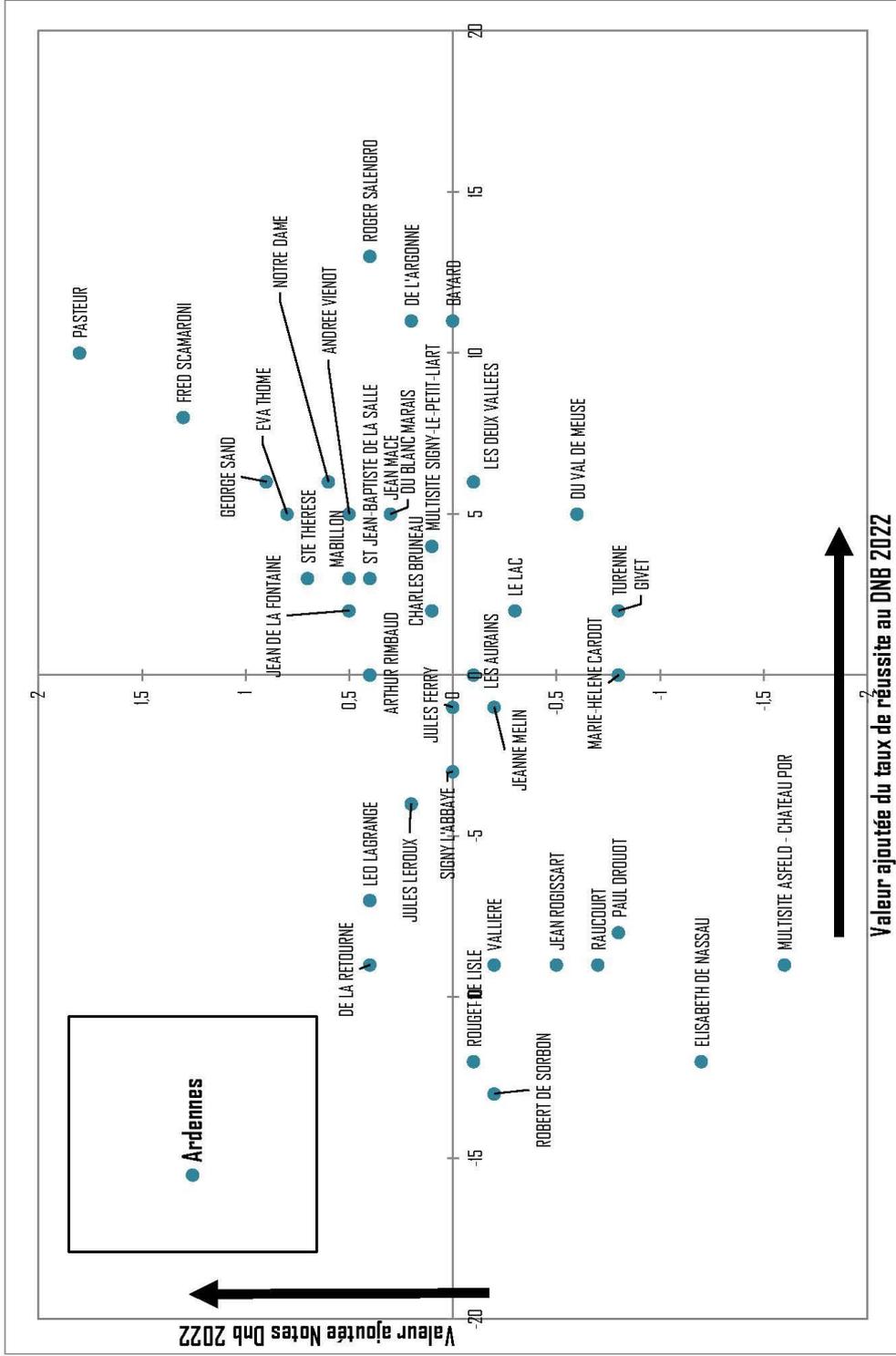
Les collèges présents sur le haut du cadran sont ceux ayant une valeur ajoutée sur la moyenne des notes obtenus par ses élèves au même examen, c'est-à-dire que celle-ci a été en 2022 supérieure à l'attendu.

Ainsi, les collèges présents en haut à droite du cadran sont ceux dont la valeur ajoutée est positive à la fois sur le taux de réussite et la moyenne des notes à l'examen. Ces deux dimensions ont été retenues pour la réalisation des nuages de points car elle permet d'identifier des approches différentes de l'examen du DNB par les collèges de l'académie.

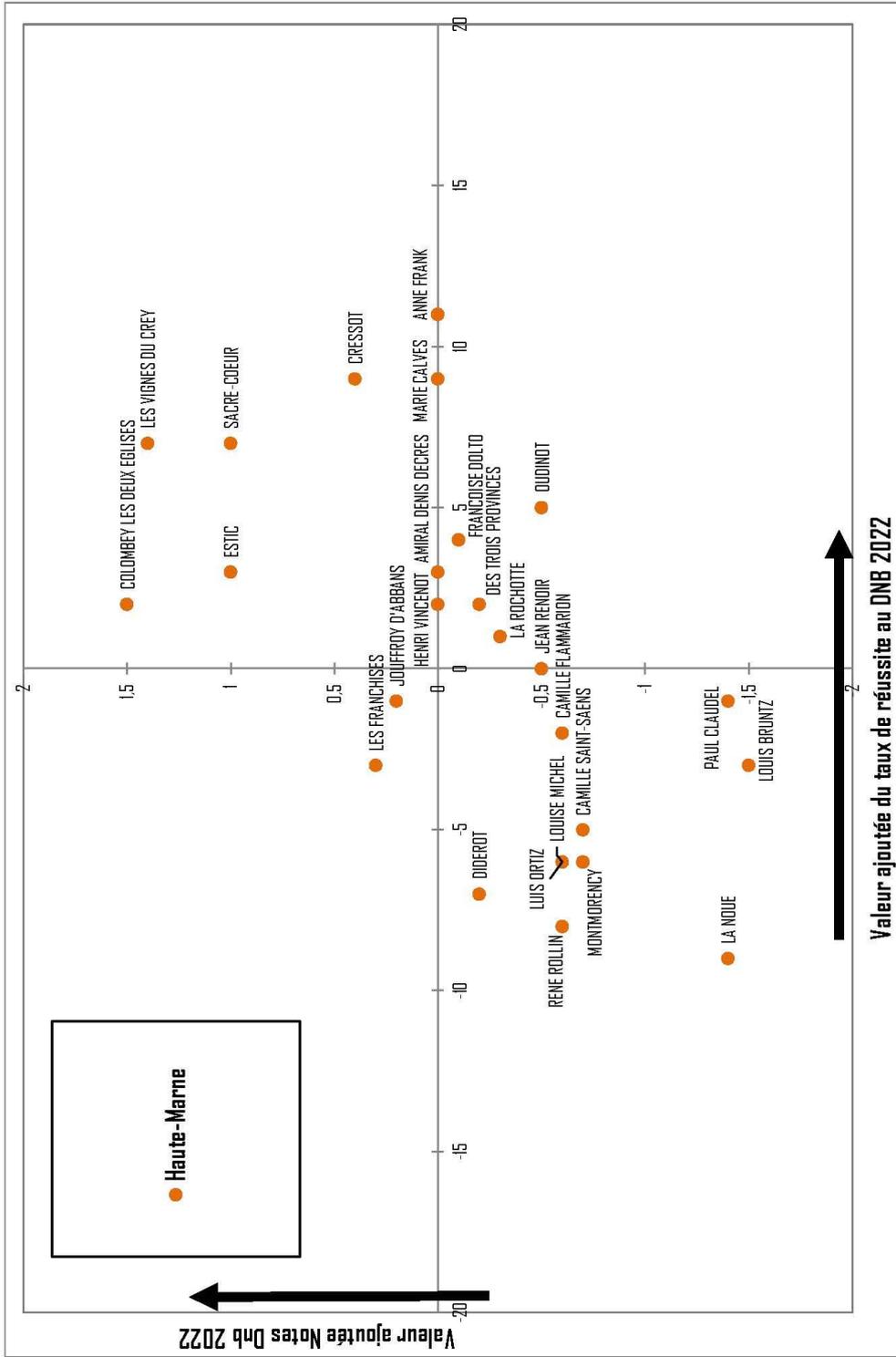
ACADÉMIE DE REIMS



ARDENNES



HAUTE-MARNE



III. FOCUS SUR QUELQUES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE

ARDENNES

Collège Eva Thomé, Attigny

Collège Pasteur, Vrigne-au-Bois

Collège privé Notre Dame, Charleville-Mézières

AUBE

Collège Nicolas Bourbon, Vendeuvre-sur-Barse

Collège Des Roises, Piney

Collège privé Saint-Joseph, Romilly-sur-Seine

MARNE

Collège Pierre-Gilles de Gennes, Frignicourt

Collège du Mont d'Hor, Saint-Thierry

Collège privé Notre Dame Perrier, Châlons-en-Champagne

HAUTE-MARNE

Collège les Vignes du Crey, Prauthoy

Collège de Colombey-les-2-Eglises

Collège Cressot, Joinville



Contact

Isabelle Quilbe Da Silva

Directrice de la communication

Chargée des relations presse

Tél : 03 26 05 69 82 | Port : 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr